



La Ville de Sierre recherche

**Un(e) délégué(e) à la jeunesse à 80%**  
*auprès de la Direction des écoles*

**Missions principales :**

- Exercer la fonction de délégué à la jeunesse et apporter un appui au service de l'intégration (axe jeunesse).
- Officier comme commissaire des apprentis en vertu de la loi cantonale sur la formation professionnelle du 13 juin 2008.
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et le développement de la politique de la jeunesse de la Ville de Sierre.
- Assurer le relais local des politiques cantonales en matière de politique de la jeunesse.

**Profil requis :**

- Bachelor en sciences sociales ou formation jugée équivalente.
- Expérience confirmée dans la gestion de projets et le travail avec les jeunes.
- Aptitudes à effectuer des tâches administratives et aisance rédactionnelle.
- Maîtrise des outils informatiques usuels.
- Connaissances de l'allemand est un atout.
- Intérêt prononcé pour la jeunesse ainsi que la politique intégrative.
- Excellentes connaissances du tissu social communal et cantonal, ainsi que du travail de réseau.
- Capacité à assumer des horaires irréguliers et présence obligatoire le mercredi après-midi.

**Entrée en fonction :** de suite ou à convenir

Le cahier des charges est disponible sur [www.sierre.ch/emploi](http://www.sierre.ch/emploi).

En cas d'intérêt, le dossier de candidature complet doit être envoyé, en un seul dossier, jusqu'au **12 novembre 2024** à [emploi@sierre.ch](mailto:emploi@sierre.ch).